

En 1903, l'administration des Territoires du Nord-Ouest (qui couvraient alors presque tout l'Ouest canadien à part la Colombie-Britannique) a adopté une loi autorisant la création d'une université. En 1905, la partie de ces Territoires située au sud du 60° parallèle a été partagée pour former les actuelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et la loi de 1903 fut remplacée par deux textes, adoptés en 1906 et en 1907, autorisant la fondation de l'Université de l'Alberta (Edmonton) et de l'Université de la Saskatchewan (Saskatoon). Chacune d'entre elles s'est plus tard dotée d'un deuxième campus, la première à Calgary en 1946 et la seconde à Regina en 1961. En 1966, le campus de Calgary est devenu l'Université non confessionnelle, mixte et provinciale de Calgary puis, en 1974, la filiale de l'Université de la Saskatchewan établie à Regina a coupé ses liens avec la maison mère et est devenue l'Université de Regina, établissement provincial, non confessionnel et mixte.

Par ailleurs, une loi adoptée en 1908 allait amener l'ouverture de l'Université de la Colombie-Britannique en 1915. Avant cette date, l'enseignement de niveau collégial en Colombie-Britannique était surtout dispensé par des établissements affiliés à l'Université McGill et à l'Université de Toronto. Jusqu'en 1963, l'Université de la Colombie-Britannique était la seule institution de haut savoir de la province. Cette année-là, les deux collèges Notre-Dame et Victoria sont devenus l'Université Notre-Dame de Nelson et l'Université de Victoria. Une quatrième université, Simon Fraser, a reçu ses premiers étudiants en 1965. En 1977, Notre-Dame a cessé d'exister et le Trinity Western College s'est vu accorder le pouvoir de conférer des grades. Le Trinity Western College doit son existence à un projet de loi d'intérêt privé introduit devant le parlement de la Colombie-Britannique et ne reçoit pas de fonds publics. (Voir «Systèmes universitaires provinciaux» et «Annexe 1» pour plus de détails.)